

Sécurité / Plus intelligentes que les drones

127 caméras vont balayer le nord-est

L'ESSENTIEL

- La zone Nord de police va couvrir son territoire d'un vaste réseau de caméras digitales performantes.
- C'est la société Tein-Telecom qui a remporté le contrat.
- Ces caméras intelligentes sont censées traquer tous les comportements suspects et améliorer la réaction de la police.

Elles agrandissent 36 fois l'objet du délit, balayent à 180°, traquent les graffitis, identifient les objets non identifiés, captent les fumées, s'alarment au moindre bruit suspect et se figent au signalement de tout comportement anormal comme une vitesse excessive d'un véhicule. Les fibres optiques font le reste, envoyant les images vers les écrans de contrôle.

Les caméras intelligentes vont bientôt débarquer dans la zone Nord (Schaerbeek, Saint-Josse et Evere) de police. A la moindre alerte, elles focaliseront l'attention sur l'incident repéré. Bien utilisées (il ne suffit pas d'avoir du bon matériel), la lutte contre l'insécurité pourrait faire un bond appré-

ciable dans le nord-est de Bruxelles.

La zone de police (et les trois communes) met le paquet : 6 millions d'euros sont investis. Le nouveau réseau, propriété des utilisateurs, sera connecté à celui de la Télé-Police qui offre déjà aux pharmaciens, aux libraires et aux autres bijoutiers d'être reliés au système d'alarme. Au total, ce sont 127 caméras digitales qui seront placées dont 2 mobiles. Les lieux choisis ne sont pas encore définitifs mais il ne faut pas être grand clerc pour deviner certaines localisations. L'objectif est d'augmenter la réponse policière, de l'affiner voire d'anticiper. Des drones sol-sol, en quelque sorte. Mais le chef de corps David Yansenne rassure :

« Ce développement technologique ne modifie en rien notre stratégie basée sur la proximité. Mais nous pensons que ce réseau de caméras améliorera la qualité des services que nous offrons à la population. »

Le projet a été lancé voici trois ans, mené par le commissaire Frank Dauchy. La confection du cahier des charges, épais de 12 cm, a été suivie d'un appel d'offres remporté par la firme schaarbeekoise (depuis 98 ans) Tein-Telecom associée à Cegelec. Toutes deux excellent dans leurs domaines. Quand les caméras seront-elles opérationnelles ? Les premières fonctionneront dans un an. La réception de l'ensemble du réseau est prévue fin 2012. Il va de soi que la loi de 2007 sur l'usage de caméras de surveillance sera scrupuleusement respectée.

Voici 20 ans, la petite commune de Saint-Josse fut pionnière en matière de caméras de surveillance. Mais à l'époque, il s'agissait surtout d'impressionner. Les caméras fixes furent vite hors d'usage et inefficaces, car aucun système d'alerte ne permettait d'utiliser ces caméras à moins de monopoliser des équipes entières. Les temps ont changé. ■

FRANÇOIS ROBERT